



Mont-de-Marsan, le 5 avril 2016

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Influenza aviaire : Nathalie MARTHIEN, préfet des Landes et Dominique GRACIET, président de la chambre d'agriculture, en présence de Mme Beyris (Conseil Régional) et de Mme Lafitte (Conseil Départemental) invitent l'ensemble des producteurs de palmipèdes gras à une réunion d'information qui se tiendra vendredi 8 avril à 15h30 à Hagetmau - salle Aquitaine.**

L'objectif de cette réunion publique est d'informer les éleveurs et les accoueurs landais sur les modalités d'indemnisation qui les concernent. Le programme abordera également les mesures de bio-sécurité ainsi que l'organisation de la remise en place des canetons.

### Déroulé

1. Ouverture par Mme le Préfet et M. le Président de la chambre d'agriculture, en présence de Mme Beyris et de Mme Lafitte.
2. Les mesures de soutien aux producteurs
  1. Mise en place de l'avance sur indemnisation (DDTM)
  2. Restructuration des prêts bancaires (DDTM)
  3. Investissements modernisation/bio sécurité dans les bâtiments d'élevage (Chambre d'agriculture, Conseil Départemental et Conseil Régional )
  4. Temps d'échange
3. Les mesures de bio-sécurité
  1. Effluent d'élevage (DDCSPP)
  2. Formation des exploitants (Chambre d'agriculture)
  3. Temps d'échange
4. L'organisation de la remise en place
  1. Conditions sanitaires de reprise (DDCSPP)
  2. Nouvelles règles et cahier des charges (DDCSPP)
  3. Temps d'échange
5. Échanges avec les producteurs
6. Conclusion par Mme le Préfet et M. le Président de la chambre d'agriculture

### Contact presse :

Antony MERLE : 05 58 06 58 14

[antony.merle@landes.gouv.fr](mailto:antony.merle@landes.gouv.fr)

Joëlle MEURISSE : 05 58 06 72 49

[joelle.meurisse@landes.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@landes.gouv.fr)

[www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr)

 [@prefecture40](https://twitter.com/prefecture40)